

# les familles d'aujourd'hui

*Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,  
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

## DIVERSITE ET DIVERSIFICATION DES TYPES DE FAMILLES DANS LES PAYS INDUSTRIALISES

### QUELQUES PROBLEMES DE TYPOLOGIE

---

Jean KELLERHALS  
(Université de Genève, Suisse)

On aborde dans cette section certains problèmes de typologie relatifs à la diversification des familles dans les sociétés industrielles. Vers les années 60, certains auraient peut-être considéré ce thème comme assez étrange, tant les théories sociologiques, sous l'influence du fonctionnalisme, mettaient l'accent sur un type dominant de famille : la cellule nucléaire, avec ses deux ou trois enfants et sa division assez stricte des rôles entre conjoints. Les recherches portaient alors surtout sur les raisons et modalités de la transition des familles traditionnelles à la famille contemporaine (cf. Christensen, 1964, Blood & Wolfe, 1960). Toutôt qu'à rendre compte de la diversité, on cherchait à définir pourquoi la petite famille nucléaire était "fonctionnelle" pour les sociétés industrielles (Parsons, 1955, Goode, 1963).

Avec les bouleversements démographiques et culturels des années 65-70, une nouvelle vague de sociologues -tant américains qu'européens- met, par contraste, l'accent sur l'irréductibilité des genres de familles les uns par rapport aux autres (selon les classes notamment), questionne ensuite l'idée trop simple de compagnonnage romantique en examinant la violence et les luttes de pouvoir dans le mariage contemporain (Gelles et Strauss, 1979), cherche enfin à savoir comment la négociation des termes de l'échange familial (Scanzoni, 1980) se traduit dans les types d'organisation très divers. Mais cette intuition très générale de la diversité suscite une triple interrogation :

- 1 - D'un point de vue de méthodologie sociologique et démographique, la diversité pose le redoutable problème des typologies, des classements. Quelles distinctions opérer parmi les familles "classiques" de la théorie fonctionnaliste ? Quels critères retenir ?
- 2 - Quelle signification accorder aux formes "variantes" de familles nées des fonctionnalismes : familles monoparentales, ménages de cohabitants ? Sont-elles de simples phénomènes de transition ou représentent-elles au contraire des logiques propres, susceptibles d'équilibres durables ? Réciproquement, les catégories actuelles du langage ne classent-elles pas sous un même vocable des dynamismes familiaux très différents ?
- 3 - Cette question des logiques familiales réfère implicitement à un questionnement sur l'existence ou la fiction d'une évolution linéaire des systèmes familiaux. Bien qu'exorcisée en ethnologie, cette perspective évolutionniste revient souvent quand il s'agit des sociétés industrielles. D'où la question de savoir si les "familles d'ailleurs" : familles

paysannes, familles d'immigrés, copient progressivement le modèle "bourgeois" du fonctionnalisme ou si elles maintiennent leur spécificité. De même, l'évolution des familles ouvrières traduit-elle un embourgeoisement progressif ?

Cette introduction est consacrée à expliciter quelque peu ces trois questions.

## I - QUELLES TYPOLOGIES ?

On prendra donc pour point de départ que la diversité des genres de ménages est devenu un fait patent. Augmentation des ménages d'une personne, des ménages de parent unique avec enfants ; importance croissante des ménages non familiaux, augmentation des ménages sans enfant parmi les ménages privés : autant de traits de diversification qui frappent les observateurs (cf. les communications de O. Blanc et L. Roussel). Il devient même difficile de parler d'un modèle dominant de famille. Face à cette diversité des genres de ménages, on peut se poser deux genres de questions reliées entre elles : quelle interprétation donner de cette diversité (phénomène transitoire ou structurel ?) et quelle typologie utiliser pour exorciser le chaos ? Plus précisément, il s'agit, au plan microsociologique, de savoir si la diversité n'est pas que la collection d'individus suivant le même parcours familial, mais qui en sont à ces phases différentes. Plutôt que de types, il s'agirait de moments différents. De même au plan macrosociologique, la diversité actuelle ne cache-t-elle pas un mouvement très général (par ex. de l'institution au compagnonnage, de la communauté à l'individu, etc...), les familles des différents milieux sociaux en étant simplement à des "stades différents" d'évolution ? Ces questions renvoient à la nécessité de construire des types, dont on examine les propriétés, les logiques. Dans ce but, Roussel distingue ici deux niveaux : morphologique et fonctionnel. Du point de vue morphologique, on constate déjà une absence de consensus international sur les critères à retenir. Mais même à supposer que l'on s'en tienne à trois critères de base -Roussel envisage le nombre de noyaux familiaux, le nombre de générations et la présence/absence d'hôtes-, encore faut-il, pour constituer des types, définir une hiérarchie de ces critères. Sur la base de quelle priorité le faire ? Le manque de théorie est ici particulièrement sensible.

Du point de vue fonctionnel (ou sociologique, si l'on préfère), Roussel montre que les recherches principales font intervenir sept variables : le rôle de l'institution, l'instance privilégiée, la finalité du groupe, la nature de la solidarité dans le groupe, la perception du temps, le critère des échanges et l'ouverture sur la société. Il est possible, sur cette base, de construire des modèles (il en propose lui-même quatre) à condition d'accepter de hiérarchiser ces critères. Sinon, c'est l'éparpillement. Cette hiérarchisation n'est, hélas !, pas facile. On manque à cet effet d'études sur la dynamique des familles. Mais surtout elle renvoie en définitive à des explications dernières. En effet, selon que l'on exprime le mouvement des sociétés modernes surtout en termes infrastructuraux (on parle alors d'industrialisation, de complexité croissante, etc...) ou en termes culturels (sécularisation, privatisation, etc...), on élaborera des hiérarchies de critères typologiques très différentes. Ainsi, dit Roussel, la sociologie de la famille renvoie-t-elle à la sociologie générale.

Mais la difficulté de la construction des typologies de familles ne s'arrête pas à ces questions de théorie générale. D'importantes questions méthodologiques se posent également :

- Premièrement, il existe, dans les familles, une grande disparité entre les opinions, normes et projets d'un côté, les pratiques de l'autre. Cela est fréquemment montré en matière de division du travail, de répartition de l'autorité, etc... (Burr et al. 1979). Dès lors, faut-il construire les "types familiaux" sur les seuls fait "durs", et ignorer le monde des valeurs ? Mais ne risque-t-on pas alors de rencontrer, comme disent Mmes Bawin et Sommer, une mosaïque de situations et de pratiques très diversifiées ? Par ailleurs, le jugement sur la diversité ou la similitude des familles est très différent selon que l'on examine les pratiques ou les attitudes. Nous avons pu montrer, en effet, que les projets familiaux varient du tout au tout selon l'appartenance de classe des conjoints (Kellerhals et al., 1982). Par contre, face à ces projets, la standardisation des pratiques est beaucoup plus nette, qu'il s'agisse de division du travail domestique, de pratiques d'autonomie ou de fusion dans le couple, ou encore de techniques pédagogiques. Comme si les projets n'arrivaient que mal à se concrétiser.
- Deuxièmement, comme de nombreuses typologies sont aujourd'hui basées sur les modalités de l'accomplissement des tâches professionnelles et domestiques (familles à double carrière, etc...), on ne peut qu'être frappé par le fait que ces modes de collaboration sont transitoires, changeants. La carrière des épouses est fragmentée, hâchée ; avec la crise, celle des hommes le devient. On peut alors se demander si les types de familles construits sur la base d'un état momentané recourent ou non la vie de familiers incarnant successivement plusieurs "modèles" (si tant est que ce terme garde un sens). Faudrait-il, pour réconcilier les personnes avec leurs modèles, construire, en place des types transversaux, des types longitudinaux où l'accent serait mis sur les transitions. Et y a-t-il, traversant ces mutations d'un même groupe au cours de ses âges, une constante, un fil d'Ariane ?
- Une troisième difficulté vient de ce que l'idée de "types" ou de "modèles" renvoie à une sorte d'organisation de leur style de vie par les conjoints. Or, disent Mmes Bawin et Sommer, les familles ne sont que très partiellement maîtresses de leurs styles de vie. La conjoncture économique, le niveau des prix, etc..., sont des facteurs qui commandent, en un sens, les comportements, leur imposant par leurs mouvements une allure cahotique qui rend difficile de parler de modèle.
- Enfin, les typologies les plus prometteuses, par exemple celle de Olson croisant l'adaptabilité et la cohésion (Olson, 1983), celle de Reiss basée sur la sensibilité des familles à l'environnement et sur le traitement conjoint ou individuel des informations de cet environnement (Reiss, 1971) ou celle encore, plus ancienne, de Farber sur l'orientation "child", "home" ou "parent" de la famille (Farber, 1962), supposent une étude approfondie des familles et constituent, de ce fait, un outil très dispendieux, peu pratique pour l'analyse sociographique des grands nombres. C'est dire que l'analyse typologique des familles n'en est qu'à ses débuts.

Dans ce problème de construction de types de familles, Fresel-Losey apporte une note originale. Cet auteur se demande si la diversité familiale

est reconnue, ou si, au contraire, les gens n'ont, en somme, qu'une famille en tête.

En d'autres termes, quelles représentations se fait-on d'une famille ?

La question a un double intérêt. Toujours, la famille a été l'expression d'un devoir-être, s'est caractérisée par un système de normes excluante ou incluant certains types de relations. Mais plus encore aujourd'hui que, selon l'auteur, l'automatisation des acteurs, en matière familiale, s'est faite grande. Ceux-ci, plutôt que d'obéir à des normes strictes, sont conduits à faire des projets, inventer des modèles. Or, ces projets, ces plans reposent eux-mêmes sur des représentations de ce qu'est une famille, une "bonne famille", une famille "pour nous", etc... Dès lors, ne pourrait-on pas fonder une typologie sur la structure de ces représentations, entendue comme l'articulation spécifique de différents "cognèmes" ? De même, pourrait-on amener par ce biais certains éléments de réponse à l'hypothèse de modèle unique, transitoire, etc...

Fresel-Losey travaille ce thème à l'aide d'une population de jeunes célibataires de 18-24 ans, à qui, entre autre, il propose vingt-cinq configurations morphologiques de groupes domestiques, les sujets devant juger si telle configuration participe ou non, ou un peu, d'une famille. Le but est d'évaluer l'influence différentielle d'éléments morphologiques susceptibles de structurer la représentation. Il met en jeu principalement :

- 1 - le mode d'union,
- 2 - la présence ou l'absence d'enfants,
- 3 - l'existence ou non d'un lien biologique entre générations et
- 4 - le caractère bi- ou monoparental du groupe domestique.

Fresel-Losey n'en est qu'aux premiers résultats. Bien que limités, ceux-ci montrent déjà une assez grande similitude dans les classements des hommes et des femmes. Il ne paraît pas y avoir de lutte intense, entre les sexes, autour du nom de baptême "famille". Par ailleurs, les personnes interrogées semblent refuser d'autant plus fréquemment le label de "famille" à un groupe domestique que :

- a) il n'existe pas de mariage officiel,
- b) l'enfant n'est biologiquement lié qu'à un des adultes,
- c) le groupe est monoparental,
- d) il n'y a pas d'enfant.

Toutefois, l'absence de mariage officiel n'a ici qu'une faible influence. Pour les autres facteurs, le caractère supposé contraint ou supposé choisi de la situation (par exemple, refus de l'enfant) intervient fortement dans le jugement des sujets. En ce sens, les définitions de la famille incluraient les intentions ou projets des acteurs et non les seules configurations morphologiques.

Ces premiers éléments d'information permettent de penser que ce mode d'identification des familles (ou de la famille) est très probablement à même d'apporter beaucoup à la notion de "modèle" familial, si décisive aujourd'hui pour la compréhension de la dynamique des groupes domestiques.

## II - DEUX INTERPRETATIONS DIFFICILES : COHABITANTS ET FAMILLES MONOPARENTALES

Dans cette question des typologies à construire pour organiser et comprendre la diversité des familles d'aujourd'hui, un problème particulier, mais décisif, est constitué par le sens à donner à deux formes "variantes" de familles qui ont beaucoup frappé les sociologues : les groupes monoparentaux et les cohabitants. S'agit-il, dans chacun de ces deux cas, d'un genre définissable, et possédant sa propre cohérence interne, de famille, ou bien a-t-on affaire à des moments transitoires d'une biographie, qui ne se comprennent vraiment que par référence à une famille nucléaire "classique" ? Et par ailleurs, ces termes ne réunissent-ils pas des situations trop diverses pour qu'on puisse les ériger au rang de notion sociologique ?

Evoquons d'abord la notion de famille monoparentale. Le statut social et sociologique de cette catégorie n'est guère clair. En effet, si l'on suit sur ce point N. Lefaucheur, ce n'est que récemment que l'on a regroupé sous ce nom des dynamiques familiales très diverses. Avant les années 70, en France mais ailleurs aussi, on ne reconnaît guère de spécificité à ces familles. Elles existent, mais on a le sentiment que rien ne vient réunir les veufs, les divorcés, les mères-célibataires, etc... D'autre part, la stigmatisation du divorce empêche que l'on considère comme un groupe "en soi" ces familles de réprouvés. Vers les années 70, le terme de famille monoparentale apparaît alors non à cause d'une explosion démographique de ce genre particulier de groupe domestique, mais d'une part parce que le divorce est moins stigmatisé et d'autre part parce que l'on trouve un principe unificateur aux situations jugées hétérogènes : à savoir l'idée de carence. Les familles monoparentales sont censées produire de l'inadaptation sociale et pédagogique. Leur logique, si l'on peut dire, est vue en creux.

Dans les années 80, cette perspective carencielle est à son tour dépassée et l'on tend à légitimer le concept de famille monoparentale par une forme spécifique de division du travail entre ex-conjoints et entre générations. On tend donc à chercher la spécificité de fonctionnement de ces familles, comme on le fait pour les familles à double carrière par exemple. Cependant, même aujourd'hui, ce concept se ressent encore de son passage par les institutions de service social. On tend à caractériser les familles monoparentales par le risque généralisé, la pauvreté, voire encore l'inadaptation, alors que ce portrait ne correspond en rien aux situations modales. Dès lors, écrit Nadine Lefaucheur, on peut se demander "si le récent succès tous azimuts du concept de famille monoparentale ne tient pas davantage à ce que le télescopage des thèmes du "(nouveau) modèle familial" et de la "(nouvelle) pauvreté" lui permet d'offrir un même asile aux représentations les plus conflictuelles de la condition féminine". Et, ajoutera-t-on, de la famille.

A la question de la spécificité du fonctionnement des familles monoparentales correspond celle du sens à donner aux unions de cohabitants aujourd'hui. Forme stable ou préparation au mariage, nouvelle forme d'union ou version abâtardie de l'ancien mariage ? S'agit-il en d'autres termes d'une nouvelle forme d'apprentissage d'autrui, supposée trouver sa finalité en dehors d'elle, dans le mariage, ou d'un "pattern" original de relations ?

Cette question suppose d'abord que l'on fasse, avec E. Carlsson, la distinction entre cohabitation préconjugale et cohabitation post-divorce ou séparation. Analysant les tendances récentes aux Etats-Unis (1976-1983),

Carlsson montre que l'augmentation de la cohabitation est surtout nette pour les célibataires, hommes ou femmes, de moins de trente ans et que, dans l'ensemble, le développement quantitatif de ces groupes domestiques tient, pour les années considérées, pour moitié à l'augmentation de la population exposée au "risque" et pour moitié à l'augmentation de la propension à cohabiter.

Considérons donc avec cet auteur qu'il s'agit principalement d'un phénomène de jeunes célibataires et évoquons certaines hypothèses avancées pour l'interpréter.

Pour F. de Singly, la cohabitation possède le double caractère d'une transition et d'un modèle. Explicitons un peu.

La cohabitation lui apparaît comme un compromis entre générations et entre sexes. Compromis entre générations d'abord : l'écart croissant entre la maturation biologique et relationnelle (les relations sexuelles aujourd'hui sont précoces) d'une part, et la maturité sociale d'autre part, crée un déséquilibre que la cohabitation résout. Elle permet une satisfaction des besoins personnels sans que le bon ordre des choix (un métier d'abord, un conjoint ensuite) soit inversé. En ce sens, on comprend qu'elle soit surtout répandue là où la durée de la formation est longue et que les mentalités ne l'acceptent vraiment que pour autant qu'elle soit provisoire. Ainsi, contrairement au procès qui lui est souvent fait, la cohabitation ne produit pas le retard au mariage, elle est l'expression du mariage tardif des couches lettrées. Compromis entre sexes ensuite : par rapport aux nouveaux développements de la formation professionnelle des filles, la cohabitation est un moyen de permettre une négociation, dans la pratique, des modes de division du travail entre homme et femme dans la famille. Un haut niveau de formation professionnelle suscite une interrogation concrète sur la rentabilité personnelle et collective des investissements et spécialisations domestiques (cf. Les analyses de sociologie économique de Becker (1973, 1974) ou de Lemennicier (1978)). Or la cohabitation s'accompagne d'une répartition des tâches moins différenciée et plus souple. Citons : "La cohabitation est liée à une forme de division du travail (...) telle que les richesses de la femme sont placées et valorisées sur le marché du travail comme celles de l'homme". En ce sens, la cohabitation n'est pas que transition. Elle est une manière de concilier rationalité individuelle et solidarité sociale.

Dans cette perspective, la cohabitation entretient une relation dialectique avec l'ordre social. Elle est certes une forme de déviance, par rapport au mariage traditionnel, mais une déviance qui s'installe pour que soit mieux respectées, dans les conditions modernes d'existence, la filière classique d'intégration sociale et la norme-clé de rationalité des choix. On peut alors comprendre que, pour F. de Singly, ce mode de vie soit aussi un type fonctionnel original, caractérisé par le primat de l'individu comme instance d'orientation des comportements et par l'endorégulation de ceux-ci : on ne laisse pas à l'institution le soin de définir l'échange.

En résumé, il ne semble pas, à suivre N. Lefaucheur et F. de Singly, que l'on puisse réduire les groupes monoparentaux et les cohabitants à de simples transitions vers la famille nucléaire classique. Il faut plutôt les comprendre par le type spécifique de "rapports de production" qu'ils mettent en jeu. On admettra cependant que la description de cette logique de production propre à ces genres de familles reste largement à faire.

### III - UNE MEME MARCHE VERS LA MODERNITE ?

L'hypothèse selon laquelle la cohabitation et le groupe monoparental ne sont, au plan des biographies individuelles, qu'un moment de transition trouvant son aboutissement et sa logique dans la famille nucléaire classique à son pendant au plan historique. Certains se demandent en effet si les parents pauvres de l'analyse sociologique des sociétés industrielles : familles d'agriculteurs, d'immigrés, ne sont pas elles aussi des formes transitoires en ce sens que ces groupes se dirigeraient, dans l'ensemble, vers un type de fonctionnement individualiste et rationaliste caractéristique des couches moyennes salariées. En cela, la diversité serait le résultat d'un inégal accès à la modernité. Et du coup, on étend le raisonnement aux familles ouvrières, dont on postule la progressive identification au modèle "col blanc". Ces hypothèses sont-elles vérifiées ? Au plan individuel, la réponse semble, comme on vient de le voir, assez négative. Elle le paraît aussi au plan collectif. Voyons cela de plus près.

Quand A. Barthez compare les familles paysannes traditionnelles aux agriculteurs en famille d'aujourd'hui, elle montre bien que la rationalité économique s'introduit dans l'entreprise agricole à mesure que se modifient les modalités de l'échange dans le groupe familial, mais elle indique aussi que cette évolution n'aboutit pas au modèle individualiste et commercial pur. Dans le modèle traditionnel de l'agriculture, les rapports de production dans l'entreprise sont d'abord des rapports familiaux. Voici en quoi :

- a) Le sexe et les généalogies sont les déterminants de la différenciation du statut professionnel.
- b) Le travail n'est pas salarié (il est "gratuit").
- c) L'argent "qui rentre" n'est pas la contrepartie du salaire.
- d) La succession se fait par héritage et mariage, la transmission du statut de chef d'entreprise se fait en ligne masculine.
- e) La logique ultime de production est celle de la perpétuation intergénérationnelle du patrimoine.

Par rapport à cette logique "familiale", divers changements dans les structures sociales contribuent à l'augmentation du rapport marchand dans la famille. D'une part l'augmentation générale du salariat crée deux situations de travail des enfants : les uns salariés à l'extérieur, les autres non-salariés et deux situations de travail des épouses : l'une salariée et autonome, l'autre non-salariée et dépendante. Cette dualité fait que la méfiance envers le travail gratuit augmente. Il se délégitime. D'autre part, le développement technologique implique des changements technologiques fréquents, contradictoires avec la lenteur du renouvellement des générations. Il s'ensuit que, par le biais de mesures politiques notamment, la fonction patrimoniale et la fonction productive dans la famille tendent à se séparer.

Parallèlement à ce nouveau rapport générationnel, une contestation du rapport conjugal se fait : les femmes acquièrent le droit de cogestion et se définissent des secteurs spécialisés de production. Mais ce mouvement n'est pas simple modernisation du système traditionnel, ni assimilation de la famille paysanne à une entreprise commerciale comme une autre. En effet, l'épouse participe à la gestion en tant qu'épouse, non en tant qu'individu. La relation père-fils ne va pas non plus jusqu'à l'éclatement : on crée des "Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun". On voit ainsi s'esquisser



la dialectique de l'entreprise familiale : l'autonomie croissante des enfants et des femmes porte un risque d'éclatement, mais elle est en même temps la médiation nécessaire pour que se maintienne la famille paysanne.

Ce thème de l'équilibration spécifique est repris par A. Kouaouci à propos des changements de modèle familial dans les familles maghrébines de la deuxième génération en Europe. L'idée commence à s'imposer, écrit-il, que "loin de subir des transformations radicales, la structure familiale dans les sociétés musulmanes développe des réactions qui sont autant de réponses aux changements, mais qui ne la bouleversent guère en profondeur". De surcroît, on ne saurait assimiler ces réactions adaptatives à la situation de migration à des modèles antérieurs connus : les problèmes sociaux de la deuxième génération de Maghrébins n'ont rien à voir, écrit Kouaouci, avec ceux des Italiens, des Polonais, ou encore des Espagnols en Europe et en Amérique.

Deux facteurs, chez les immigrés, contribuent à une certaine reproduction du modèle islamique de famille (caractérisé notamment par le devoir de mariage, la norme de leadership masculin et le devoir d'accueil des générations aînées). D'une part, le projet migratoire est en général un projet familial : c'est la famille qui envoie, ou délègue, l'un de ses hommes. C'est par elle que cette migration prend sens. D'autre part, les groupes maghrébins ont une vie, volens, nolens, très repliée sur eux-mêmes. Cela favorise le respect d'une norme fondamentale du système, à savoir l'endogamie.

Par contre, deux autres éléments provoquent des perturbations dans ce système de mariage :

- a) La fréquente différence de langue entre les parents et les enfants empêche une transmission adéquate des consignes islamiques.
- b) L'indépendance économique des acteurs fait que l'autorité traditionnelle du père sur sa femme et ses enfants s'amenuise.

Par là, les familiers deviennent sensibles aux conceptions européennes du mariage, ou du moins n'osent-ils plus prôner le mariage traditionnel. Mais, au plus profond, ils semblent également refuser le modèle européen et se situer dans une certaine anomie. Cette contradiction trouve son moment d'équilibre dans une "stratégie" répandue, qui est la permanence du mariage de convenance arrangé par les parents. Par le biais du choix parental de l'épouse, les jeunes s'identifient à, ou promeuvent, un modèle familial traditionnel qu'ils ne sauraient pourtant prôner officiellement comme tel.

En résumé, la perspective évolutionniste linéaire (du statut au contrat, de la communauté à l'individu, etc...) se révèle insuffisante, voir néfaste, pour expliquer les modifications récentes des familles d'agriculteurs et de migrants.

On peut montrer pour conclure qu'elle paraît également fragile pour rendre compte de l'évolution intraclasse. La communication de J. Wodz examine les changements intervenus dans les jeunes familles ouvrières de Nova Huta, qu'il considère comme assez représentatifs de l'évolution polonaise. Dans la première génération d'ouvriers de Nova Huta, on pouvait penser que le modèle urbain balayait les anciennes déterminations paysannes. En effet, les familles se caractérisaient par une coupure des relations avec la paren-

té (paysanne) et par des objectifs prioritaires économiques et de mobilité sociale. La famille n'est alors que l'instrument d'un projet qui lui est extérieur. Cela correspond à une fécondité très faible, encouragé encore par le souci de promotion sociale des enfants.

On s'attendait à ce que ce mouvement s'accroisse dans la deuxième génération, à savoir que l'on y observe encore plus d'individualisme et plus de rationalité des comportements familiaux.

Or, selon J. Wodz, il n'en est rien. La crise économique change sensiblement le projet familial. Les difficultés de consommation et de promotion sociale se traduisent par un repli des ouvriers sur les valeurs familiales. On constate une augmentation de la fécondité. D'autre part, les réseaux de parenté se reconstituent. Soit que l'habitat en commun augmente, à cause de la crise du logement, soit que les services intergénérationnels se multiplient (garde des enfants). En conclusion, la famille ouvrière n'apparaît pas comme évoluant de manière univoque et autonome. Elle est en relation dialectique avec le système économique, ce qui autorise des retours en arrière ou des changements de cap insoupçonnés.

En conclusion, les diverses communications de cette séance nous convainquent du fait que la diversité actuelle des familles n'est pas un artefact : il paraît inopportun de vouloir la conceptualiser dans les termes d'une évolution unilinéaire.

Il faut bien admettre, par contre, que les logiques propres à chaque modèle sont largement inconnues encore. Ni la construction typologique ni, corrélativement, l'analyse dynamique des types de familles n'ont reçu jusqu'ici d'attention suffisante. Il reste donc bien du pain sur la planche.

## - BIBLIOGRAPHIE -

-----

- BECKER (G.) : "A Treatise on the Family". Cambridge, M.A. Harvard University Press.
- BLOOD (R.), WOLFE (D.H.) : "Husbands and Wives : The Dynamic of Married Living", New York, The Free Press, 1960.
- BURR (W.R.), HILL (R.), NYE (F.S.), REISS (I.L.) (eds) : Contemporary Theories about the Family". 2 vol. New York, The Free Press, 1979.
- CHRISTENSEN (H.T.) (ed) : "Handbook of Marriage and the Family". Chicago, Rand McNally & Co, 1964.
- FARBER (B.) : "Types of Family Organization : Child-Oriented, Home-Oriented and Parent-Oriented". In : ROSE (A.M.) (ed) : "Human Behavior and Social Processes". London, Routledge and Kegan Paul, 1962, pp.285-306.
- GELLES (R.J.), STRAUSS (M.A.) : "Determinants of Violence in the Family : Toward a Theoretical Integration". In : BURR, HILL, NYE, REISS (eds) : op. cit.
- GOODE (W.) : "World Revolution and Family Patterns". New York, The Free Press, 1963.

- KELLERHALS (J.), PERRIN (J.F.), STEINAUER-CRESSON (G.), VONECHE (L.), WIRTH (G.) : "Mariages au quotidien - Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale", Lausanne, P.M. Havre, 1982.
- LEMENNICIER (B.) : "The Economics of Conjugal Roles". In : LEVY-GARBOUA (L.) (ed) : "Sociological Economics", London, Sage, 1978, pp.189-217.
- OLSON (D.H.), McCUBBIN (H.I.) et al : "Families, What Makes Them Work ?", Beverly Hills, Sage, Publ., 1983.
- PARSONS (T.), BALES (R.F.) : "Family Socialization and Interaction Process", New York, The Free Press, 1955.
- REISS (D.) : "Varieties of Consensual Experience", Family Process, 10, 1971, pp.1-35.
- SCANZONI (J.), POLONKO (K.) : "A Conceptual Approach to Explicit Marital Negotiation", JMF, vol. 42, no 1, 1980, pp.31-34.